

Madame SIMON-ROSSENTHAL

Présidente de la Cour d'Assises

Palais de Justice

REIMS

Télécopie 03 26 82 71 96

Procès d'Assises Disparus de Mourmelon

Le 15 mai 2003

Madame la Présidente,

Nous venons d'apprendre par EUROPE 1 que CHANAL avait écrit à la Cour pour affirmer qu'il ne se présenterait pas au procès.

N'est-ce pas une raison suffisante pour que le procès ait lieu sans sa présence physique comme nous l'avaient indiqué lundi soir nos avocats? Son avocat est là pour le représenter...

Nous ne pouvons plus supporter d'autres reports, d'autres retards. Nous aussi nous demandons justice. Il est temps de penser enfin aux victimes.

Allons nous devoir essayer, nous aussi, de manipuler la Justice, en arriver à la grève de la faim pour obtenir enfin notre procès ?

Notre fils ne nous sera jamais rendu, nous le savons mais nous avons droit à ce procès.

C'est pareil pour toutes les victimes qui n'espèrent plus que cela. C'est tout ce qu'il nous reste. Ce sera peut-être le début d'un apaisement qui paraît actuellement impossible.

Il faut absolument que ce procès ait lieu tout de suite. Nous n'en pouvons plus. Notre supplice doit cesser.

Nous vous supplions de nous accorder ce droit.

Il n'est peut-être pas d'usage de s'adresser directement à vous mais dans la situation où nous sommes, nous ne voyons pas d'autre issue.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre profonde considération.

J.R. Denis